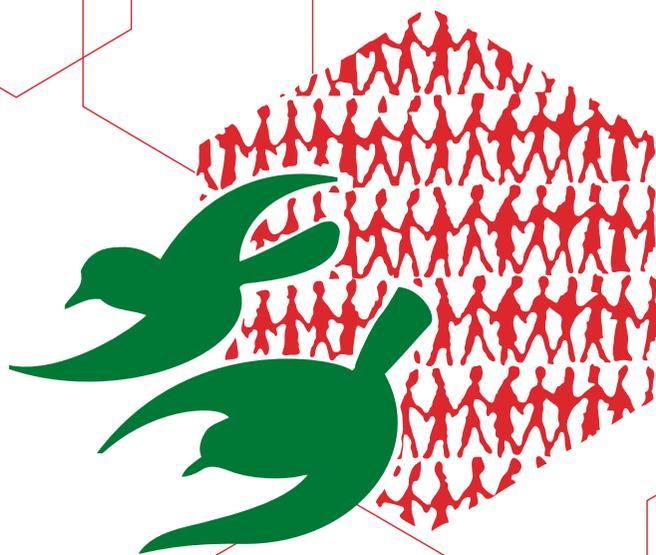


Croissance démographique et urbanisation

Politiques de peuplement et aménagement du territoire

Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Croissance démographique et dynamique urbaine au Maroc (1960-1982)

Abdellatif LFARAKH

Centre d'Études et de Recherche Démographiques (CERED), Rabat, Maroc

Les résultats du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1982 témoignent déjà d'une évolution importante de la population urbaine au Maroc. Au total, on enregistrait 5,4 millions d'urbains en 1971; en 11 ans ils se sont accrus de plus de 3,3 millions. Mais ce milieu urbain est loin d'être homogène; bien au contraire, il traduit des situations très diverses et l'opposition urbain-rural n'a que peu de sens, eu égard à tous les types de comportement que l'on peut observer à l'intérieur même de ces ensembles.

Cette communication vise à observer l'évolution de l'accroissement global et de ses composantes naturelle et migratoire des milieux urbains de quelque quarante provinces du Maroc et à tracer les grandes tendances du paysage urbain, en examinant l'évolution générale du nombre des villes et l'accroissement global de leurs populations selon un classement par taille.

I.- Méthodologie

La mesure des paramètres démographiques au niveau de l'urbain de chaque province pose certains problèmes dûs au manque de données. On est donc forcé d'utiliser une approche plus ou moins sommaire en vue de déterminer la migration nette vers les divers milieux urbains des provinces à partir du peu d'information disponible.

1) Calcul de la migration nette intercensitaire

Connaissant la population aux temps t_1 et t_2 , on commence en une première étape par calculer l'accroissement de la population de l'urbain d'une province, $p_{t_2} - p_{t_1}$. Cet accroissement est le résultat, d'une part, de la croissance naturelle et, d'autre part, du solde migratoire⁽¹⁾.

En une deuxième étape, on estime l'excédent naturel à l'aide d'un taux d'accroissement naturel⁽²⁾ : TAN. Cet excédent naturel est égal à :

$$\frac{p_{t_1} + p_{t_2}}{2} \times \text{TAN} \times (t_1 - t_2)$$

⁽¹⁾ La croissance naturelle est entendue ici comme l'excédent des naissances sur les décès survenus au cours de la période intercensitaire, ceux-ci concernant les migrants aussi bien que les non migrants. De même, la proportion de la croissance globale due à la migration est calculée en rapportant la migration nette à la croissance globale. On aurait pu également imputer la croissance naturelle des migrants à l'effet de la migration; on aurait alors obtenu une estimation plus élevée de la part jouée par la migration dans la croissance urbaine.

⁽²⁾ Les taux d'accroissement naturel ont été estimés indirectement (voir pour plus de détail : CERED, 1988.- «Situation démographique régionale au Maroc», pp. 209-213).

où $\frac{p^{t_1} + p^{t_2}}{2}$ est la population moyenne

TAN est le taux d'accroissement naturel

$t_1 - t_2$ est l'intervalle intercensitaire exprimé en années et en fractions d'année.

La migration nette intercensitaire est déduite alors de la relation :

$$M = (p^{t_2} - p^{t_1}) - \frac{p^{t_1} + p^{t_2}}{2} \times \text{TAN} \times (t_2 - t_1)$$

2) Estimation des effectifs des centres urbains dont la population n'était pas connue en 1960 et en 1971

Dans le processus d'urbanisation, une part non négligeable est à attribuer au passage de certaines localités du rural à l'urbain, où plusieurs douars peuvent, avec le temps, acquérir certains des attributs de l'urbain et faire alors partie intégrante de la population urbaine.

Pour ces centres, il n'est pas possible de retrouver, de façon simple, l'effectif de la population aux recensements de 1971 et, a fortiori, de 1960. Un retour à la cartographie censitaire aurait été extrêmement long et aléatoire.

Aussi, a-t-on eu recours à une estimation de la population de ces centres urbains, en déduisant leur croissance de celle de l'ensemble de la commune (milieu urbain et rural) dont ils font partie.

Le tableau 1 donne un aperçu de la population de ces centres urbains et de leur proportion dans la population urbaine totale.

Sur les 240 centres urbains dénombrés en 1982, 128 étaient classés en 1960 et 66 en 1971. On a donc dû recourir à un nombre important d'estimations, en vue de reconstituer la population de ces centres urbains aux trois recensements. Toutefois, l'ordre de grandeur de la population estimée serait de quelque 8% en 1960 et de 4% en 1971.

TABLEAU 1.- EFFECTIFS DES CENTRES URBAINS DONT LA POPULATION A ÉTÉ ESTIMÉE EN 1960 ET EN 1971

Catégorie	1960			1971		
	Nombre	Population	Proportion (%)	Nombre	Population	Proportion (%)
100 000 habitants et plus	-	-	-	-	-	-
50 000-100 000	-	-	-	-	-	-
20 000-50 000	5	30 065	8	2	18 342	3
10 000-20 000	13	51 314	28	6	41 984	16
5 000-10 000	31	101 711	59	18	90 733	36
2 000-5 000	60	104 882	76	33	83 867	52
moins de 2 000	81	16 886	85	7	9 083	35
Total	190	304 858	8	66	244 009	4

* Rapport de la population estimée à l'ensemble de la population de la catégorie de centres considérés.

C'est dire que la méthode d'estimation (au prorata de la population totale de la commune) a une portée assez faible sur l'agrégat constitué par la population urbaine totale.

Toutefois, relativement à la population urbaine totale de certaines provinces, ces estimations ont porté sur un effectif assez important.

Ainsi, pour la période de 1971 à 1982, il s'agit principalement des provinces de Tata, de Taouate, d'Azilal, de Nador, de Figuig, d'Errachidia, d'Agadir et de Beni Mellal, pour lesquelles la population estimée en 1982 des centres qui étaient considérés ruraux en 1971 représente, comparativement à la population urbaine totale de la province correspondante en 1971, plus de 14%. Dans de tels cas, les résultats concernant les composantes de l'évolution démographique de ces provinces varient avec les méthodes d'estimation appliquées, surtout pour la période 1960 à 1971.

En outre, la mesure de l'accroissement global, par comparaison des populations de chaque centre recensées à deux dates, pourrait être surestimée pour quelques cas, à cause de l'extension du périmètre urbain.

II.- La croissance des villes du Maroc

Quelques années après l'Indépendance, et pour être plus précis, au recensement de 1960, le Maroc ne comptait que 3,4 millions de personnes vivant dans les villes, pour une population totale de 11,6 millions. Vingt-deux ans plus tard, en 1982, les urbains étaient au nombre de 8,7 millions, avec une agglomération de Casablanca qui comptait, à elle seule, plus de 2 millions d'habitants, et celle de Rabat-Salé qui en comptait près d'un million.

TABLEAU 2.- NOMBRE DE CENTRES URBAINS AUX RECENSEMENTS DE 1960, 1971 ET 1982

Catégorie de centres en 1982 (nombre d'habitants)	1960	1971	1982
100 000 habitants et plus	8	11	14
50 000-100 000	3	6	12
20 000-50 000	12	19	33
10 000-20 000	23	25	35
5 000-10 000	24	27	51
2 000-5 000	39	72	74
moins de 2 000	3	14	21
Total	112	174	240

En termes d'évolution du nombre de centres urbains, le tissu urbain s'est enrichi; il a quasiment doublé en 22 ans. Si le Maroc compte aujourd'hui 14 villes de plus de 100 000 habitants, force est de constater que c'est le nombre des petites et moyennes villes qui a le plus augmenté (voir tableau 2) et, qu'entre les deux périodes intercensitaires, s'est opéré un changement dans la dynamique de ces centres.

D'une manière générale, le changement dans l'armature et le dynamisme urbain survenu entre les deux périodes intercensitaires est remarquable en termes d'effectifs et

TABLEAU 3.- RÉPARTITION DE LA POPULATION DES CENTRES URBAINS PAR CATÉGORIE EN 1960, 1971 ET 1982

Catégorie de centres en 1982 (nombre d'habitants)	1960		1971		1982		Nombre de centres en 1982
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Casablanca	965 277	26,0	1 506 373	26,7	2 139 204	24,9	1
100 000- 1 000 000	1 570 555	42,4	2 405 715	42,6	3 470 667	40,4	13
50 000-100 000	296 693	8,0	474 649	8,4	802 800	9,3	12
20 000-50 000	363 523	9,8	567 237	10,0	1 061 480	12,3	33
10 000-20 000	181 926	4,9	268 647	4,8	480 813	5,6	35
5 000-10 000	172 764	4,7	235 082	4,2	360 065	4,2	51
2 000-5 000	138 052	3,7	161 611	2,9	246 912	2,9	74
moins de 2 000	19 849	0,5	25 602	0,4	32 502	0,4	21
Total	3 708 639*	100,0	5 644 916	100,0	8 594 443	100,0	240

*L'effectif de la population urbaine en 1960 et en 1971 diffère de celui de la population urbaine légale (3,389 millions en 1960 et 5,409 en 1971) en raison de la prise en considération de l'ensemble des centres définis urbains au recensement de 1982.

de répartition selon les catégories de centres regroupés par taille, comme le montre le tableau 3.

En termes d'effectifs de la population urbaine, ce tableau montre un changement dans l'importance des grandes villes par rapport à l'ensemble urbain. Casablanca et les villes de plus de 100 000 habitants, qui regroupaient 68,4% de la population urbaine en 1960, ne représentent plus que 65,3% en 1982. Les centres de 10 000 à 100 000 habitants comptaient pour 22,7% en 1960. En 1982, ils regroupent 27,2% de la population totale.

En termes d'accroissement global (excédent naturel et migration nette) qu'a connu chaque catégorie de centres, le tableau 4 indique le changement survenu entre les périodes 1960-1971 et 1971-1982.

Il est remarquable de constater que Casablanca, qui comptait, entre 1960 et 1971, pour 28,0% dans l'accroissement global de la population urbaine, n'a contribué que

TABLEAU 4.- ACCROISSEMENT GLOBAL PAR CATÉGORIE DE CENTRES : 1960-1971 ET 1971-1982

Catégorie de centres en 1982 (nombre d'habitants)	1960-1971		1971-1982	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Casablanca	541 096	28,0	632 831	21,5
100 000- 1 000 000	835 160	43,1	1 064 952	36,1
50 000-100 000	177 956	9,2	328 151	11,1
20 000-50 000	203 714	10,5	394 243	16,8
10 000-20 000	86 721	4,5	212 166	7,2
5 000-10 000	62 318	3,2	124 983	4,2
2 000-5 000	23 559	1,2	85 301	2,9
moins de 2 000	5 753	0,3	6 900	0,2
Total	1 936 277	100,0	2 949 527	100,0

pour 21,5% entre 1971 et 1982, tandis que les petites et moyennes villes ont connu, d'une période à l'autre, un essor remarquable. Les centres de 10000 à 100000 habitants ont participé, entre 1960 et 1971, pour 24,2% à l'accroissement de la population urbaine totale; entre 1971 et 1982, leur part a représenté 35,1%. Pour les petits centres de moins de 10000 habitants, ces proportions représentent respectivement pour 1960-1971 et 1971-1982, 4,7% et 7,3% de l'ensemble de l'accroissement de la population urbaine.

La modification de ces proportions entre les deux périodes intercensitaires a résulté d'un accroissement relatif de la population beaucoup plus élevé dans les petites et moyennes villes que dans les grandes villes.

TABLEAU 5.- ACCROISSEMENT GLOBAL PAR CATÉGORIE DE CENTRES : 1960-1971 ET 1971-1982

Catégorie de centres en 1982 (nombre d'habitants)	Période 1960-1971	Période 1971-1982
+ d'1 million (Casablanca)	39,5	31,2
500 000-1 000 000 (Rabat)	42,5	30,6
100 000- 1 000 000	37,1	32,1
50 000-100 000	41,6	46,2
20 000-50 000	39,5	54,6
10 000-20 000	34,7	50,9
5 000-10 000	27,6	37,8
2 000-5 000	14,2	37,5
moins de 2 000	22,8	21,4
Total	37,3	37,2

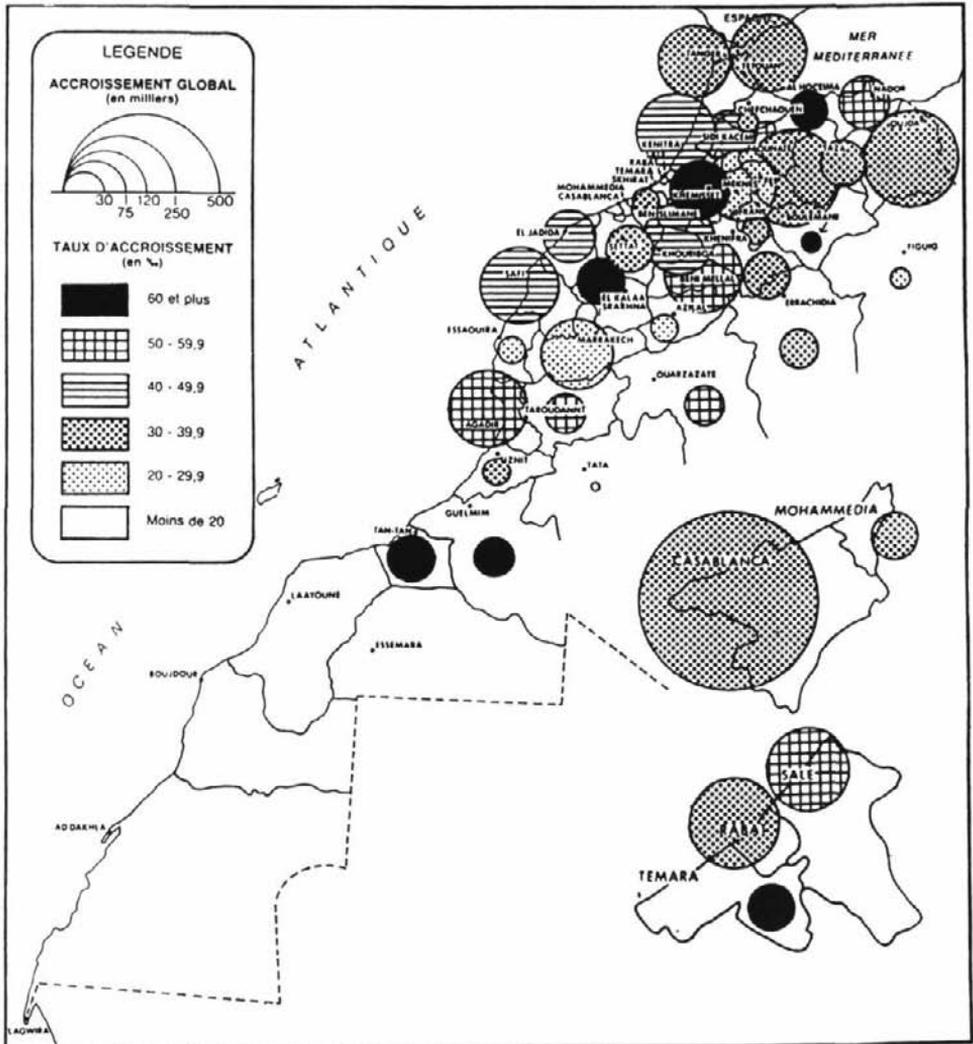
Le tableau 5, qui présente les taux d'accroissement des centres urbains pour les deux périodes intercensitaires, 1960-1971 et 1971-1982, permet de faire deux remarques : une allure de type courbe en cloche des taux d'accroissement global se dessine plus nettement pour la période 1971-1982 que pour celle de 1960 à 1971. Autrement dit, les taux d'accroissement par catégorie de centre n'augmentent pas avec la taille, cette remarque valant plus encore pour la dernière période intercensitaire. En outre, et d'une période à l'autre, les grandes villes ont vu leurs taux d'accroissement diminuer au profit de ceux des petites et moyennes villes.

III.- Accroissement de la population et nombre de migrants nets par milieu urbain de chaque province

Les régions économiques du Centre et du Nord-Ouest sont celles qui ont connu à la fois l'accroissement global urbain et l'excédent migratoire les plus élevés au cours des deux périodes intercensitaires considérées. Ceci s'explique par l'existence de deux pôles d'attraction, celui de Casablanca-Mohammedia et celui de Rabat (entendu au sens large, de Temara à Kénitra).

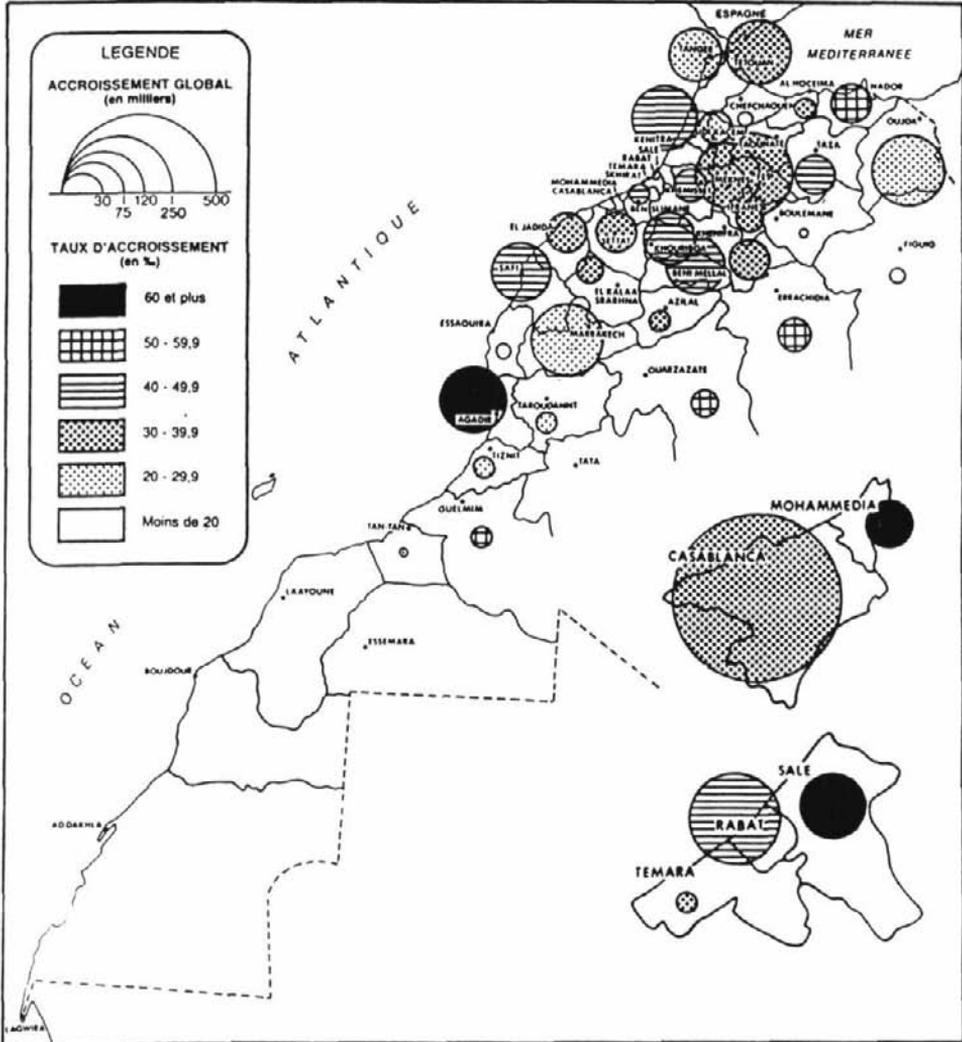
A ce sujet, il est important de noter que, si en 1960-1971, Casablanca et Mohammedia drainaient 68% de migrants de plus que l'agglomération de Rabat, en 1971-1982 un net rééquilibrage s'établit : les deux plus grandes agglomérations du pays ayant une propension égale à attirer les migrants.

Au niveau provincial, à Figuig, la migration nette était négative entre 1960 et 1971 et presque nulle au cours de la période intercensitaire 1971-1982. Tata continue aussi d'avoir une migration nette négative, mais il s'agit d'une province dont la population urbaine est très faible et présente des caractéristiques semblables à la population rurale en termes de niveaux de fécondité et de mortalité. Les provinces de Taounate, Essaouira, Boulemane, Chefchaouen, qui avaient des bilans migratoires négatifs au cours de la période 1960-1971, ont des soldes positifs entre 1971 et 1982, mais sans que ces derniers soient pour autant très importants (+ 5 à 6000 personnes).



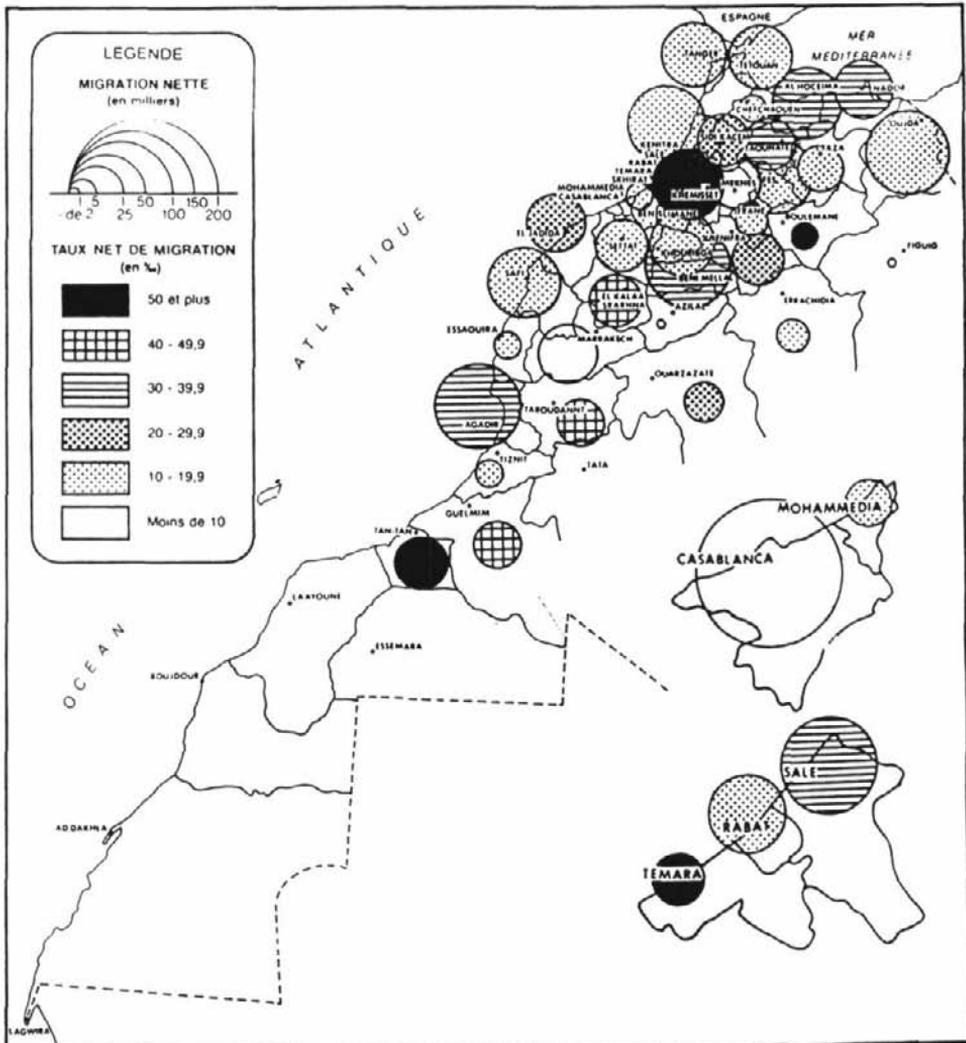
Carte 1. - Accroissement global et taux d'accroissement global par milieu urbain de chaque province : 1960-1971

Par contre, toutes les provinces où se trouvent les grandes villes ont des accroissements globaux importants dûs, en grande partie, aux soldes migratoires qu'elles ont connus, aussi bien de 1960 à 1971 que de 1971 à 1982. Ainsi, la contribution de la migration nette à l'accroissement total de la population urbaine au cours de ces deux périodes intercensitaires dépasse 50% dans trois provinces : Beni Mellal, Agadir et Salé. Néanmoins, elle a connu un certain fléchissement dans les deux dernières provinces. Cette diminution peut être aussi observée dans les préfectures ou provinces de Casa-



Carte 2.- Accroissement global et taux d'accroissement global par milieu urbain de chaque province : 1971-1982

Sud, El Kelâa Srarhna, Essaouira et Beni Mellal dans celle du Centre, Tanger, Sidi Kacem, Khémisset, Skhirat Temara et Chefchaouen dans celle du Nord-Ouest, Al Hoceima, Taounate et Boulemane dans celle du Centre-Nord, et enfin, Oujda et Figuig dans celle de l'Orient. La deuxième catégorie de provinces correspond à celles dont le taux d'accroissement a connu un ralentissement. Il s'agit principalement des provinces d'Agadir et Tata au Sud, de Mohameddia et Azilal au Centre, de Rabat et Salé au Nord-Ouest, de Taza au Centre-Nord, de Meknès et Errachidia au Centre-Sud. La dernière catégorie comprend les provinces qui ont plus ou moins maintenu la vitesse d'accroissement de



Carte 4.- Migration nette et taux de migration par milieu urbain de chaque province : 1971-1982

leur population urbaine et parmi lesquelles on trouve Ouarzazate au Sud, Khouribga dans la région de Tensift, Kénitra dans celle du Nord-Ouest, Nador et Ifrane dans celle du Centre-Sud.

La même classification reste valable pour la migration nette (voir cartes 3 et 4), car celle-ci est la principale cause de différenciation de l'accroissement global urbain.

Conclusion

De 1960 à 1971 et de 1971 à 1982, la population urbaine du Maroc est passée de 3,4 à 5,4 puis à 8,7 millions d'habitants respectivement. En termes relatifs, elle ne représentait que 29 % de la population totale en 1960, et 35 % en 1971, mais en 1982, cette proportion a atteint près de 43 %.

Cette évolution de la population urbaine a été le résultat d'un rythme d'urbanisation qui s'est maintenu à un niveau qui n'a pratiquement pas baissé entre 1960-1971 et 1971-1982, soit un accroissement de la population urbaine de près de 37 % au cours de ces deux périodes intercensitaires. Parallèlement, le Maroc a connu une modification importante de son armature urbaine. Le nombre de grandes villes a presque doublé et celui des villes moyennes de 20 000 à 100 000 habitants a triplé entre 1960 et 1982. Entre temps, le nombre de petites villes de moins de 20 000 habitants a augmenté de plus de la moitié, principalement en raison de l'urbanisation de zones considérées rurales avant 1982.

Le rythme rapide de la croissance des villes est conditionné par un transfert élevé de population du milieu rural au milieu urbain. Ainsi, 38 % en 1960-1971, puis 43 % en 1971-1982 de l'accroissement de la population urbaine est directement imputable aux migrations en provenance des campagnes.

En outre, il est indispensable de réduire l'inégalité dans la distribution spatiale de la population urbaine. En effet, deux régions économiques seulement (celles du Centre et du Nord-Ouest) sur sept regroupent plus de 60 % de la population urbaine, et plus d'un tiers des centres urbains. C'est aussi dans ces deux régions que l'accroissement urbain global et le solde migratoire sont les plus élevés. Cette situation est, bien sûr, due à la présence de deux pôles d'attraction migratoire : l'agglomération de Casablanca-Mohameddia et celle de Rabat-Salé, entendue au sens large de l'axe qui joint Temara à Kénitra. A ce sujet, il importe de noter, qu'en termes de propension à l'attraction des migrants, un net rééquilibrage de ces deux pôles est survenu : l'agglomération de Rabat-Salé a rattrapé celle de Casablanca-Mohammedia qui, entre 1960 et 1971, recevait 68 % de migrants de plus.